

# INFO PLUS

N°26.02 – Février 2026

Auteure : Charline La Piana  
 Contact : 04.76.74.76.26  
 Mail : siasepp-sps@ac-grenoble.fr  
 Site web académique : <http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html>

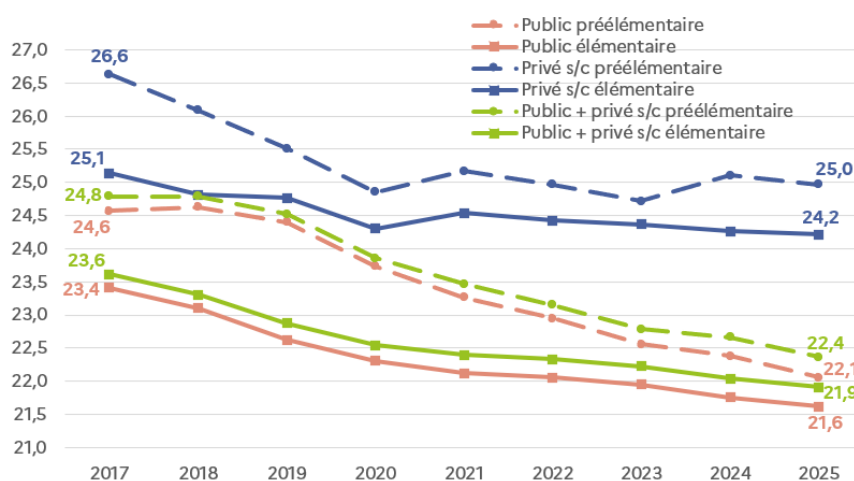
## La taille des classes dans le premier degré.

À la rentrée 2025, la taille des classes du premier degré continue de diminuer, en particulier dans les écoles publiques. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des mesures de dédoublement mises en œuvre en éducation prioritaire depuis la rentrée 2017, ainsi que du plafonnement à 24 élèves des classes du secteur public hors éducation prioritaire. Le recul démographique contribue également à une diminution générale des effectifs par classe, avec une baisse globale de 7,8 % du nombre d'élèves dans le premier degré sur huit ans, plus marqué dans le secteur public (-7,9 %) que dans le secteur privé sous contrat (-6,9 %). Malgré cette tendance, les moyens d'enseignement ont été préservés et redéployés, permettant ainsi d'améliorer les taux d'encadrement.

### Une baisse continue de la taille des classes depuis la rentrée 2017.

À la rentrée 2025, dans l'académie, les classes de niveau préélémentaire (maternelle) des écoles publiques accueillent en moyenne 22,1 élèves, tandis que celles de niveau élémentaire (du CP au CM2) comptent 21,6 élèves. ↘ Figure 1. Dans les écoles privées sous contrat, les classes sont plus chargées : 25 élèves en préélémentaire et 24,2 élèves en élémentaire. Tous secteurs confondus, la taille moyenne des classes dans l'académie reste légèrement supérieure à celle observée au niveau national, avec un écart de +0,7 élève en préélémentaire et +0,8 élève en élémentaire. C'est dans les classes de niveau préélémentaire que l'on observe la baisse la plus marquée de la taille des classes entre les rentrées 2017 et 2025 : -2,5 élèves en moyenne dans le secteur public et -1,7 élève dans le privé sous contrat. En élémentaire, la diminution est plus modérée : -1,7 élève dans les écoles publiques et -0,9 élève dans les écoles privées sous contrat.

↘ Figure 1. Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2017 et 2025, selon le niveau et le secteur.



⚠ Lecture : Dans l'académie, à la rentrée 2025, les classes de niveau préélémentaire des écoles publiques et privées sous contrat accueillent en moyenne 22,4 élèves.

### Les effets du dédoublement des classes en éducation prioritaire.

En éducation prioritaire (EP), la baisse observée s'explique principalement par les mesures de dédoublement des classes : en CP en 2017, en CE1 en 2018 et en grande section (GS) à partir de 2020. Dans ces écoles, la baisse des effectifs a été moins rapide que celle de la taille des classes entre les rentrées 2017 et 2021. Depuis, le nombre d'élèves par

classe se maintient, tandis que les effectifs poursuivent leur baisse. En effet, entre les rentrées 2017 et 2025 le nombre d'élèves a diminué de -9,7 % tandis que le nombre de classes a augmenté de 17,3 %. Ainsi, à la rentrée 2025, on recense en moyenne, 17,4 élèves par classe en préélémentaire dans les écoles de l'éducation prioritaire (contre 22,7 à la rentrée 2017) et 16,7 élèves en élémentaire (contre 21,5 à la rentrée 2017). ↘ Figure 2.

### Hors éducation prioritaire, le recul démographique explique la réduction de la taille des classes.

Dans les écoles publiques hors éducation prioritaire, le déclin démographique explique la réduction du nombre d'élèves par classe. Entre les rentrées 2017 et 2025, la baisse plus rapide du nombre d'élèves (-7,8%) que du nombre de classes (-1%), combinée au plafonnement à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1, a permis de scolariser les élèves dans des classes moins chargées. À la rentrée 2025, la taille moyenne des classes s'établit ainsi à 22,7 élèves en préélémentaire et 22,3 élèves en élémentaire, contre respectivement 24,8 et 23,6 à la rentrée 2017. Dans le secteur privé sous contrat, les évolutions de la taille des classes et des effectifs suivent des trajectoires parallèles, marquées notamment par un point bas à la rentrée 2020. La baisse des effectifs y est toutefois moins prononcée que dans le secteur public, ce qui contribue à la stabilisation du nombre moyen d'élèves par classe depuis la rentrée 2023.

### La part d'élèves scolarisés dans des classes à niveaux multiples progresse.

Le recours aux classes à niveaux multiples dans les écoles constitue

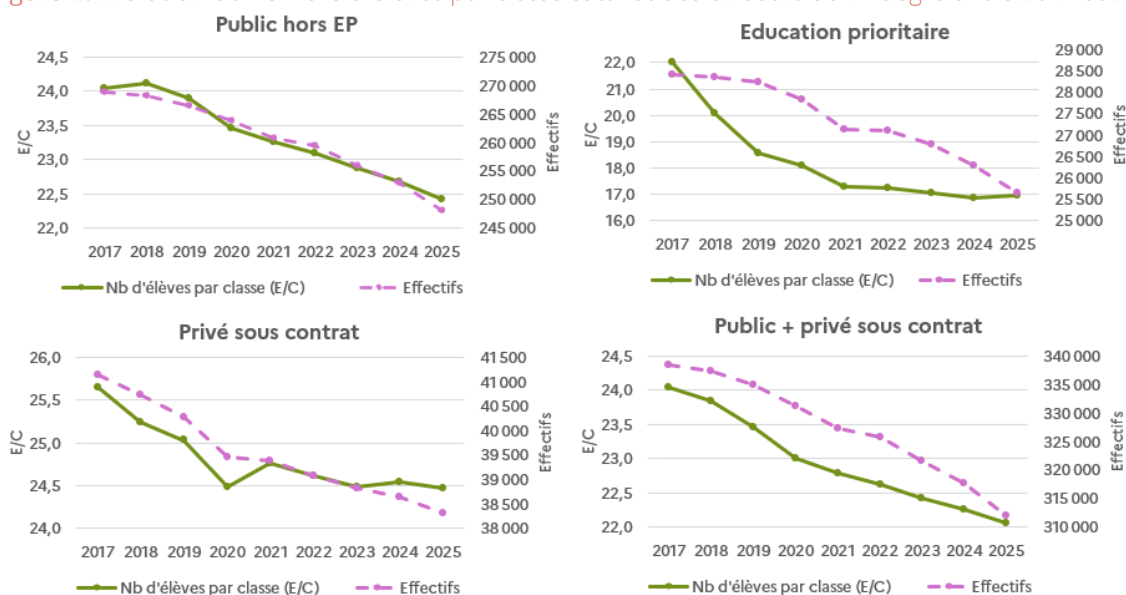
également un indicateur des conditions d'apprentissage des élèves. Les classes multiniveaux se caractérisent par le regroupement, au sein d'une même classe, d'élèves relevant de plusieurs niveaux d'enseignement. Le plus souvent, ce sont des niveaux consécutifs qui sont regroupés au sein d'une même classe, c'est le cas de 93,7% des classes multiniveaux. A la rentrée 2025, 64,9% des classes du premier degré sont multiniveaux. Ce taux varie selon le secteur : 69,9% dans le secteur public hors EP, 58,1% dans le secteur privé sous contrat et 35,7% en éducation prioritaire. Sous l'effet du dédoublement des classes, la part d'élèves dans une classe à niveaux multiples reste particulièrement faible en éducation prioritaire : 14,7% des élèves de GS, 8,9% des élèves de CP et 13% des élèves de CE1. A titre de comparaison, dans les écoles publiques hors EP, ces chiffres atteignent 73,7% en GS, 49,8% en CP et 64,7% en CE1.

Pour autant, la part de classes à niveaux multiples progresse depuis la rentrée 2021 dans l'ensemble des secteurs, avec une augmentation plus marquée en éducation prioritaire (+4,2 points), devant les écoles publiques hors éducation prioritaire (+3,7 points) et les écoles privées sous contrat (+2,4 points).

### En zone rurale, le nombre d'élèves par classe diminue moins qu'en zone urbaine.

Les écoles en milieu rural n'ont pas bénéficié des mesures de dédoublement, celles-ci ayant été réservées aux écoles de l'éducation prioritaire, toutes situées en milieu urbain. Ainsi, en zone rurale, la diminution du nombre d'élèves par classe résulte principalement du recul démographique. En effet, entre les rentrées 2017 et 2025, le nombre d'élèves scolarisés dans une commune rurale a baissé de -7,2%, tandis que le nombre de classes a reculé de -1,3%. En comparaison, en zone urbaine, les effectifs ont diminué de -8,2% alors même que le nombre de classes a progressé de +1,6%. Globalement, les classes sont légèrement moins chargées en zone rurale, avec en moyenne 21,9 élèves par classe contre 22,1 en milieu urbain. Toutefois, la diminution de la taille des classes y est moins marquée : -1,4 élève en zone rurale entre les rentrées 2017 et 2025, contre -2,4 élèves en zone urbaine. De même, selon le niveau d'enseignement et sur la même période, la taille des classes en préélémentaire a diminué de -1,9 élève dans les écoles rurales, contre -2,7 élèves dans les écoles urbaines.

↳ Figure 2. Évolution du nombre d'élèves par classe total et des effectifs du 1<sup>er</sup> degré entre 2017 et 2025.



**Lecture :** Dans l'académie, à la rentrée 2025, les classes des écoles publiques de l'éducation prioritaire accueillent en moyenne 17 élèves, tandis que le nombre total d'élèves est de 25 647.

En élémentaire, la baisse atteint -1,1 élève en zone rurale, contre -2,1 élèves en zone urbaine. L'analyse selon la typologie fine des communes met en évidence un nombre d'élèves par classe particulièrement faible dans les écoles situées en milieu rural éloigné très peu dense (15,7 élèves par classe à la rentrée 2025) ainsi qu'en zone rurale périphérique très peu dense (16,6 élèves par classe). A l'inverse, les écoles localisées dans des communes rurales périurbaines ou urbaines denses comptent le plus d'élèves par classe, avec respectivement 23,1 et 22,5 élèves par classe à la rentrée 2025.

### En zone rurale, la scolarisation dans une classe à niveaux multiples est plus répandue.

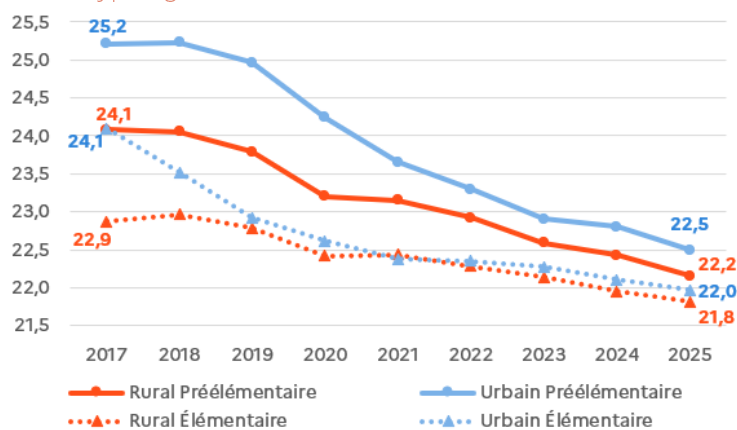
Dans les écoles rurales, le recours aux classes à niveaux multiples est plus fréquent qu'en zone urbaine. Ainsi, à la rentrée 2025, 80,3 % des classes des écoles rurales sont multiniveaux, contre 55,7 % dans les écoles urbaines. On observe de fortes disparités entre les communes rurales éloignées très peu denses, où 99,1% des élèves sont scolarisés dans une classe à niveaux multiples, et les écoles en zone urbaine très dense où cette configuration ne concerne qu'un peu plus de la moitié des élèves (52,6 %). ↘ Figure 4. La plupart des classes à niveaux multiples regroupent deux niveaux d'enseignement, avec 73,6 % en zone rurale et 91,7 % en zone urbaine. Les classes à trois niveaux sont plus fréquentes en milieu rural (18,6 %) qu'en zone urbaine (7,3 %).

↘ Figure 4. Part d'élèves dans une classe multiniveaux à la rentrée 2025, selon le niveau et la typologie de commune.

Typologie de la commune de l'école	Pré-élémentaire	Elémentaire	Total 1er degré
Rural éloigné très peu dense	100,0%	98,7%	99,1%
Rural éloigné peu dense	93,2%	87,1%	89,3%
Rural périphérique très peu dense	100,0%	100,0%	100,0%
Rural périphérique peu dense	87,4%	80,7%	83,2%
Rural-bourg	87,7%	72,9%	78,2%
Rural périurbain	82,6%	62,3%	69,5%
Urbain-petite ville	83,3%	58,6%	67,1%
Urbain dense	74,2%	50,1%	58,8%
Urbain très dense	67,3%	44,0%	52,6%

Lecture: Dans l'académie, à la rentrée 2025, 100% des élèves de niveau préélémentaire en zone rurale éloignée très peu dense sont scolarisés dans une classe multiniveaux.

↘ Figure 3. Évolution du nombre d'élèves par classe entre 2017 et 2025, selon le niveau et la typologie de commune.



Lecture: Dans l'académie, à la rentrée 2025, les classes de niveau préélémentaire des écoles publiques et privées sous contrat accueillent en moyenne 22,4 élèves.

Pour quatre niveaux ou plus, la proportion diminue dans les deux types de communes (7,9 % en rural, 1 % en urbain). La configuration des classes dans une école répond en partie à des contraintes liées aux effectifs par niveau d'enseignement. Dans le premier degré, le seuil de création d'une classe est fixé à 12 élèves d'un même niveau au sein d'une école. En milieu rural, les effectifs par niveau sont parfois insuffisants pour constituer des classes uniques.

### L'organisation des classes selon la taille de l'école.

Outre la ruralité, la taille des écoles influence l'organisation des classes. Les écoles ont été regroupées en quatre catégories selon leurs effectifs : très petite taille (moins de 65 élèves), plutôt petite taille (entre 65 et 110 élèves), plutôt grande taille (entre 111 et 179 élèves) et très grande taille (au moins 180 élèves). La part de classes uniques augmente avec la taille de l'école. Elle s'élève à

52,2 % dans les écoles de très grande taille, contre 32,6 % dans celles de plutôt grande taille, 19,1 % dans les écoles de plutôt petite taille et seulement 8,5 % dans les écoles de très petite taille. A l'inverse, la taille moyenne des classes croît avec la taille de l'école : on compte en moyenne 18,9 élèves par classe dans les écoles de très petite taille, 21,8 dans celles de plutôt petite taille, 22,3 dans les écoles de plutôt grande taille et 22,9 élèves dans les écoles de très grande taille.

### Des classes plus chargées en Haute-Savoie.

Au niveau départemental, la taille moyenne des classes présente des écarts marqués. L'Ardèche et la Drôme se distinguent par des effectifs plus faibles par classe, tant dans le secteur public que dans le secteur privé sous contrat. En Ardèche, on compte en moyenne 20,3 élèves par classe dans le secteur public et 22 élèves dans le privé sous contrat. En Drôme, la taille moyenne des classes s'élève à 20,9 élèves dans le secteur public, contre 24,5 élèves dans le privé sous contrat. L'Isère et la Savoie présentent des tailles de classes comparables : 21,6 élèves dans le secteur public pour les deux départements, contre 24,8 élèves dans le privé sous contrat en Isère et 24,9 en Savoie. Enfin, la Haute-Savoie se caractérise par des classes plus chargées, avec 23,1 élèves en moyenne dans le secteur public et 25,7 dans le privé sous contrat.

Les mesures de dédoublement en éducation prioritaire conduisent à des tailles de classes comparables, y compris dans des départements ne comptant pas d'écoles REP+, comme l'Ardèche et la Haute-Savoie. Ainsi, en éducation prioritaire, la taille moyenne des classes est de 16,4 élèves en Ardèche, 16,6 en Drôme, 17,1 en Isère, 16,8 en Savoie et 17,1 en Haute-Savoie.

### Une baisse de la taille des classes dans tous les départements...

Depuis la rentrée 2017, la taille des classes a diminué dans tous les départements. Cette baisse est particulièrement marquée en Isère et en Drôme, avec respectivement -2,7 et -2,1 élèves par classe, tous secteurs confondus. Dans les autres départements, la diminution atteint -1,6 élève en Ardèche, -1,5 en Savoie et -1,3 en Haute-Savoie. **Figure 5.** Dans l'ensemble des départements, à l'exception de la Haute-Savoie, la baisse de la taille des classes résulte du recul démographique, avec une diminution importante du nombre d'élèves : -12,4 % en Ardèche, -10,5 % en Drôme, -10,8 % en Isère et -8,7 % en Savoie. Le nombre de classes a également diminué sur la même période, à l'exception de l'Isère où il augmente légèrement de +0,2 %. La Haute-Savoie est le seul département où le nombre d'élèves a augmenté depuis la rentrée 2017 avec +0,6 %. Toutefois, la taille des classes n'a pas augmenté, grâce à la création de classes (+6,3 %).

### ...et une hausse des taux d'encadrement.

Malgré la diminution des effectifs, les moyens d'enseignement ont été préservés afin d'améliorer les conditions d'encadrement des élèves, ce qui se traduit par une progression du nombre de postes par élève (P/E). Le P/E est disponible uniquement pour les écoles publiques. À l'échelle académique, le P/E s'établit à 5,77 à la rentrée 2025, contre 5,25 à la rentrée 2017, soit une hausse de +0,52 en huit ans.

Figure 6. Part d'élèves dans une classe multiniveaux à la rentrée 2025, selon le niveau et le département.

Département	Pré-élémentaire	Elémentaire	Total 1er degré
Ardèche	89,2%	72,8%	78,7%
Drôme	73,1%	55,6%	61,9%
Isère	76,7%	58,7%	65,2%
Savoie	83,8%	66,1%	72,5%
Haute-Savoie	76,3%	52,4%	61,2%
Total ACADEMIE	78,0%	58,6%	65,6%

Lecture: En Ardèche, 89,2% des élèves de préélémentaire sont scolarisés dans une classe à niveaux multiples.

La Haute-Savoie demeure le département présentant le plus faible nombre de postes par élève, avec un P/E de 5,40 à la rentrée 2025, en progression de +0,28 par rapport à la rentrée 2017. À l'inverse, l'Ardèche affiche un P/E plus élevé, à 6,21, en hausse de +0,52 sur la période. En Drôme, le P/E atteint 6,05 (+0,64 par rapport à 2017-2018), tandis qu'il s'élève à 5,88 en Savoie (+0,47) et 5,81 en Isère (+0,68).

### La configuration des classes varie d'un département à l'autre.

Le recours aux classes à niveaux multiples diffère selon les départements. **Figure 6.** L'Ardèche présente la proportion la plus élevée d'élèves scolarisés dans une classe multiniveaux (78,7 %), suivie de la Savoie (72,5 %), de l'Isère (65,2 %), de la Drôme (61,9 %) et de la Haute-Savoie (61,2 %). Ces différences peuvent s'expliquer en partie par le profil territorial des départements. L'Ardèche, la Savoie et la Drôme se caractérisent par un

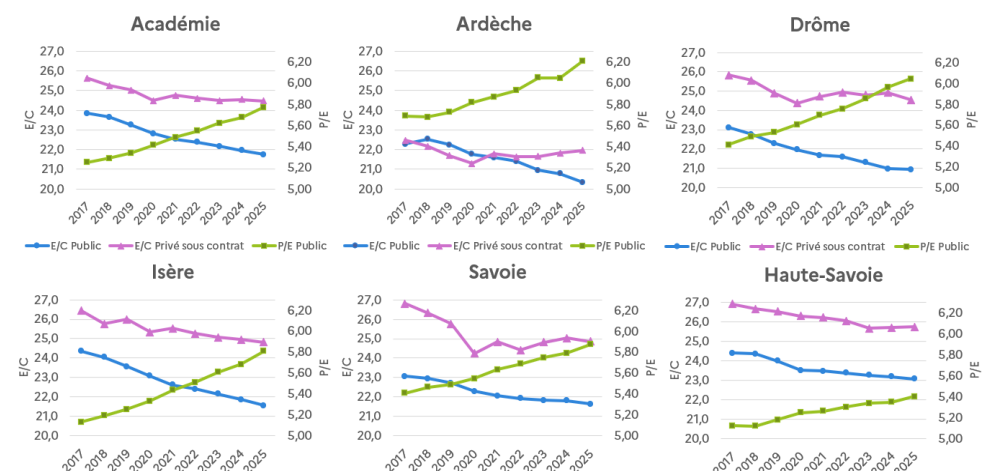
territoire plus rural, avec respectivement 68 %, 60,5 % et 58 % de leurs écoles situées en zone rurale. À l'inverse, l'Isère et la Haute-Savoie sont des départements plus urbains, avec 45,4 % et 42,5 % de leurs écoles en zone rurale.

On remarque que la Drôme fait figure d'exception : bien qu'il s'agisse d'un département majoritairement rural, elle compte une proportion plus faible d'élèves scolarisés en classes à niveaux multiples. Cette spécificité est particulièrement marquée à l'école élémentaire, où seuls 55,6 % des élèves sont concernés.

**SOURCES :**  
Archipel, Diapre (hors élèves ULIS), CSA.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
DEPP (n°26-01). Taille des classes du premier degré : une neuvième année de baisse consécutive dans les écoles publiques.  
<https://doi.org/10.48464/ni-26-01>

Figure 5. Évolution du nombre d'élèves par classe (E/C) et du nombre de postes par élève (P/E) entre 2017 et 2025, selon le département.



Lecture: En Ardèche, à la rentrée 2025, le nombre moyen d'élèves par classe est de 20,3 dans les écoles publiques et 22 dans les écoles privées sous contrat. Le nombre de postes par élève est de 6,21